



# communiqué

N°:  
No.: 53

Le 23 avril 1985

## NOMINATION D'UN MEMBRE CANADIEN A LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. le professeur Edward McWhinney, c.r., Université Simon Fraser, Burnaby (C.-B.) comme membre de la Cour permanente d'arbitrage (établie par la Convention pour le règlement pacifique des différends internationaux de 1899).

M. le professeur McWhinney remplace M. le professeur Ronald St.John Macdonald, c.r., Université Dalhousie, Halifax (N.-E.), qui a démissionné le 1er janvier 1985. M. le professeur McWhinney terminera le mandat de M. le professeur St.John Macdonald, qui expire le 29 juin 1990. Les trois autres membres canadiens de la Cour permanente d'arbitrage sont Mme le Juge Bertha Wilson, M. Léonard H. Legault, c.r., et M. Yves Fortier, c.r.

Les membres de la Cour permanente d'arbitrage sont nommés pour une période de six ans et ne reçoivent aucun honoraire. Ils sont choisis parmi les quatre secteurs de la communauté juridique canadienne, à savoir la magistrature, le milieu universitaire, la fonction publique et les avocats en exercice.

Outre les fonctions d'arbitre qu'ils peuvent être appelés à exercer, les membres canadiens forment également le Groupe national canadien créé conformément au Statut de la Cour internationale de Justice. La

.../2

fonction du Groupe consiste à soumettre au Secrétaire général des Nations Unies des candidatures en vue de l'élection de juges de la Cour internationale de Justice par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Les candidats doivent obtenir la majorité absolue des voix des membres des deux instances pour être déclarés élus. La prochaine élection aura lieu à l'automne 1987. La Cour internationale de Justice est composée de quinze membres élus pour un mandat de neuf ans. Feu M. le juge John E. Read, ancien conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, a été membre de la Cour de 1946 à 1958.